

Présentation aux parents des futurs CP

Ecole élémentaire Guest

Jeudi 16 juin 2016

La rentrée des CP s'effectuera le **jeudi 1^{er} septembre à 09h00**

Le premier jour les parents pourront exceptionnellement entrer dans l'école et accompagner les enfants dans le hall ou dans la cour.

Les personnes à connaître à l'école :

La **directrice**, Mme Claire Ferrier est disponible pour recevoir les parents à leur demande.
En cas de problème propre à la classe, mieux vaut s'adresser à l'enseignant dans un premier temps.

Les parents peuvent s'adresser à la gardienne **Mme Robert** pour tout problème de badge, d'absence, etc... (Mme Robert quittera l'école fin septembre, doit-être remplacée)

Structure de l'école pour la rentrée de septembre

- 370 élèves répartis sur 15 classes : 14 classes « classiques » et 1 classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) qui accueille des enfants avec un handicap moteur (12 max).
- 3 CP / 3 CE1 / 2 CE2 / 3 CM1 / 2 CM2 / 1 double niveau CE2-CM2
- 70 élèves en CP, soit des classes de 23 ou 24 enfants => volonté d'avoir des classes « légères » en CP pour faciliter les apprentissages.

Présentation des lieux

L'école est séparée en 2 parties, avec une cour pour les CP/CE1 (qui touche l'école maternelle) et une cour pour les CE2/CM1/CM2.

L'école dispose d'une **salle informatique** avec 15 ordinateurs avec accès à internet (les enfants y vont par demi-groupe)

La **bibliothèque** compte près de 10000 ouvrages, les enfants y vont par demi groupe sur le temps scolaire, ou pendant l'heure du déjeuner ; ils sont accueillis par Angélique (maman) ou Fatima (aide administrative) qui conseillent les enfants dans leur choix de lecture.

Chaque enfant est responsable du livre emprunté, et doit le rapporter dans le délai fixé. Tout ouvrage perdu ou détérioré sera remplacé ou remboursé.

La bibliothèque est enrichie grâce aux achats fait par la coopérative scolaire, ou par le festival du livre (vente de livre publique dans l'école dont une partie de la recette est convertie en dotation en livres)

Formalités

Les parents doivent remplir et remettre la feuille de renseignement (document donné lors de l'inscription en mairie), ainsi que l'attestation d'assurance (indispensable pour les sorties et classes transplantées).

NB : En cas d'accident, la famille et les secours sont prévenus. Une déclaration d'accident est faite par l'école pour l'éducation nationale. Ils font néanmoins refaire des démarches auprès de sa propre assurance.

Carnet de liaison

Ce carnet est mis en place pour la première année (sur même format que ce qui est fait au collège) ; il est à remplir avec soin. Il contient :

- Le règlement intérieur de l'école
- Le calendrier des vacances scolaires : Contrairement à maternelle, l'école est obligatoire. Les départs en congés en dehors période de vacances sont à justifier auprès de l'inspection.
- Les autorisations de sorties exceptionnelles
- Les informations sur les sorties régulières (ex : suivi médical)
- Les billets de retard : la ponctualité est importante !
- La communication avec les enseignants, les prises de rendez-vous. Tout doit être signé !

NB : Transmettre les informations confidentielles sous enveloppe fermée.

Horaires / présence / organisation de la journée

Toutes les absences doivent être justifiées, par écrit dans le cahier de liaison avec un certificat médical ou tout autre justificatif. (Prévenir l'école par téléphone dès le 1^{er} jour d'absence).

Les enfants sont accueillis à la garderie par les animateurs à partir de 07h30, jusqu'à 08h20. Ensuite, ils sont surveillés par les enseignants jusqu'à 08h30 (pas de « sas » entre 08h15 et 08h20 comme à la maternelle).

Horaires de l'école

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	08h30 – 11h30				
Après midi	13h30 – 16h30	13h30 – 16h30		13h30 – 16h30	

Les entrées et sorties des CP se font par l'**entrée principale** sur le temps scolaire

Rappel :

- Quand les enfants sont déposés en voiture, ne pas stationner dans la rue, ne pas utiliser les places CLIS (destinées aux taxis qui conduisent les enfants handicapés à l'école).
- Etre ponctuels pour récupérer les enfants. Après 11h30 et 16h30, l'école n'est plus responsable de l'enfant. Prévenir en cas de retard.

La récréation du matin est de 10h-10h20, celle de l'après-midi de 15h-15h20.

Jeux de cour autorisés : Marelle, élastiques, ballon en mousse.

Non autorisés : jeux électroniques, ballon, petits jouets – Eviter les bijoux

Le Badge

Les parents ne rentrent pas dans l'école, les enfants badgent seuls, mais des adultes sont toujours présents pour les aider.

Les élèves doivent toujours avoir leur badge avec eux. Petite astuce : faire une photocopie du badge que l'on donne à l'enfant.

Cantine et pause méridienne

Le repas doit être badgé le matin. Les CP mangent au 1^{er} service (self). Comme en maternelle, les enfants ne sont jamais forcés à manger mais incités à goûter.

Pendant la pause méridienne de 2 heures, des activités sont proposées aux enfants : bibliothèque, tennis de table, sport...

Une réflexion est en cours avec les animateurs pour mettre en place des activités complémentaires afin que ce temps soit un vrai moment de détente.

Temps périscolaire

Les activités du temps périscolaire doivent elles aussi être badgées dès le matin

Lundi, mardi, jeudi

	Gouter-Navette	Gouter-Etude	Gouter-Etude -Garderie
16h30	Gouter puis départ de la navette vers Marcel Payen (mardi et jeudi)	Gouter puis jeux	
17h00	Les enfants ne reviennent pas à l'école ; les parents doivent aller les chercher sur leur lieu d'activité.	Etude dans les classes, groupe de 20 enfants maximum. En CP, les devoirs sont essentiellement de la lecture et de l'écriture.	
18h00		Sortie par l'entrée principale	Garderie.
18h15			Sortie à partir de 18h15,
18h45			Rue des Champs Philippe

Mercredi après-midi : Centre de loisirs / sortie à **l'entrée principale**

Vendredi après-midi : Modules de découvertes / sortie **rue des Champs Philippe**

Le mercredi et le vendredi après midi, des navettes peuvent emmener les enfants sur les lieux d'activités extrascolaire (se renseigner auprès des clubs et associations).

Santé

Une infirmière, un médecin scolaire, une psychologue scolaire interviennent dans l'école (ne sont pas présents tous les jours, car se partagent entre plusieurs établissements).

Les enseignants et les animateurs ne peuvent pas donner de médicament sauf dans le cadre d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé). A Signaler en début d'année pour mise en place d'un protocole.

En cas de handicap passager, voir la directrice pour mise en place d'un protocole temporaire.

Programme du CP

Des **réunions** seront organisées par les enseignantes à la rentrée pour donner des informations plus détaillées. Les 3 classes travaillent avec des méthodes et des outils similaires.

Les enfants sont évalués 3 fois par an, les parents reçoivent un livret avec les appréciations.

La liste des **fournitures** sera remise ou affichée avant les vacances scolaires. Les enfants viennent avec leur cartable dès le 1^{er} jour. Les livres et cahiers sont fournis par l'école, seules sont à acheter les petites fournitures individuelles.

Les élèves doivent prendre soin du matériel, couvrir le livre de lecture, mettre leur nom.

NB : Pas de cartable à roulette, ni de cartable trop grand (doit pouvoir contenir un classeur 24X32)

Priorité du **cycle 2** (CP, CE1, CE2) : Maîtrise de la langue, code phonologique (lettre et son), construction du sens (déchiffrer et comprendre)

5 axes :

- Langage pour penser et communiquer
- Méthodes et outils (savoir s'organiser)
- Formation de la personne et du citoyen (apprentissage des règles, y compris dans le sport)
- Système naturel et système technique (sciences et mathématiques)
- Représentation du monde et des activités humaines

Français : La méthode de lecture est un mélange de méthode globale et de méthode syllabique (manuel utilisé : « *chut...je lis* »)

Mathématique : lier les chiffres et leur signification

Musique : 45 minutes / semaine avec Pierre (intervenant). Chant, rythme, écoute musicale, découverte des œuvres

Anglais : apprentissage ludique sous forme de comptine

EPS : avec l'enseignant à l'école ou avec des intervenants (piscine). Les enfants participent aux rencontres inter-école : cross, jeux d'opposition, athlétisme. Prévoir une tenue adaptée à l'activité.

Si possible, revoir avec les enfants le soir le travail fait dans la journée, et le valoriser

Accompagnement

En cas de difficultés d'apprentissage, l'enseignant prend contact avec les parents et peut proposer diverses solutions d'accompagnement :

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : de 11h30 à 12h00, travail en petit groupe avec l'enseignant de la classe.

RASED (Réseau d'aide Spécialisé de l'Education) avec différents intervenants

- Le Maître E pour les difficultés scolaires (pas sur l'école actuellement)
- Le Maître G (Sonia Chaize) pour les difficultés de comportement
- La Psychologue scolaire Mme Monique Provendier

En concertation avec l'enseignant, un protocole d'aide est mis en place sur temps scolaire, sans pénaliser les apprentissages

L'équipe enseignante peut également orienter les parents vers un psychologue, un orthophoniste ou tout autre spécialiste.

PPRE (Mise en place d'un Projet Personnel de Réussite Educative) : Document interne à l'école, il s'agit d'un bilan entre l'école et la famille sur les difficultés de l'enfant et les actions mises en place pour y remédier.

PPS (projet personnel de scolarisation) : accompagnement par un ou une Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS)

Coopérative scolaire :

Elle est alimentée par :

- 3 appels de dons par an
- Le photographe scolaire (reverse un pourcentage de son chiffre d'affaire)
- Des ventes de gâteaux
- La Kermesse

Elle permet des achats de livre, des participations aux sortie, etc....

Les comptes sont vérifiés annuellement par les parents.

Classes transplantées :

Les CE1 et CM1 sont prioritaires.

Séjours possibles à Houlgate pour les CP, sous réserves de disponibilité.

Pour préparer l'entrée en CP, retrouvez également nos articles :

Livret d'accueil pour les CP : <http://apelqc.org/spip.php?article548>

En route pour le CP, pour apprendre à badger seul <http://apelqc.org/spip.php?article539>